

# Ça roule pour le Ploemeur Cyclotourisme ! - Ploemeur

mercredi 10 octobre 2012

---



Le club a été créé en 1990. Fort de ses soixante-dix adhérents, il est en plein essor avec vingt nouveaux cyclotouristes en seulement deux ans.

## Depuis 1990

Le club de Ploemeur cyclotourisme a été créé en 1990. Fort de ses 70 adhérents, il est en plein essor avec vingt nouveaux cyclotouristes en deux ans. Outre les sorties vélos collectives, le club entend participer activement à la vie associative locale et à toute réflexion concernant la sécurité des cyclistes.

## Un état d'esprit

De 19 à 82 ans, hommes ou femmes, à Ploemeur cyclotourisme, le vélo se pratique sans esprit de compétition. L'activité est ouverte à tous. On pédale par groupe de niveau. Sportifs, randonneurs et promeneurs, chacun peut prendre ainsi la route à son rythme.

Le cyclotourisme, de l'avis du président du club, Jacky Vernanchet, « **c'est surtout un état d'esprit qui rime avec convivialité, entraide et bonne humeur** ».

## 70 membres

Les 70 membres aiment parcourir la région trois fois par semaine, de janvier à décembre, avec le plaisir partagé de pédaler ensemble. Deux sorties en semaine, le mardi et le jeudi et une sortie dominicale pour 50 ou 120 km. Parfois, les adeptes de la petite reine partent, en famille, découvrir de nouveaux horizons. Le club propose, ainsi, des week-ends avec hébergement.

Ploemeur Cyclotourisme participe également à des randonnées organisées par d'autres clubs ou à des grands rassemblements régionaux ou nationaux. Plouay, Pierre Le Bigaut ou la semaine fédérale.

### **« Grâce à internet »**

**« Certains de nos membres prennent part à des épreuves organisées par la fédération, poursuit le président du club. On peut avoir envie de se lancer un défi. Depuis plusieurs années, nous accueillons également des touristes qui nous rejoignent pour nos randonnées. Grâce à internet, c'est facile aujourd'hui de contacter le club de son lieu de vacances. Et puis, c'est devenu une habitude de réciprocité entre clubs, partout en France. »**

### **Priorité à la sécurité**

Le club accorde beaucoup d'importance à la sécurité. Auguste, le trésorier, est formé aux gestes de premiers secours. Le port du casque et de la chasuble fluo est obligatoire. À chaque sortie, un « responsable sécurité » rappelle si nécessaire à la règle, celle du respect du code de la route. Le club s'engage également aux côtés du comité départemental et au sein du collectif cyclisme Prévention 56 pour réfléchir aux évolutions possibles en matière de sécurité pour les cyclistes.